



Je deviens locataire de mon logement

Info



Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

Sommaire

1. Définition du mot logement :

- Appartement, maison, foyer où l'on habite

2. Je trouve un logement à louer :

- Comment calculer le prix du loyer ?
- Comment rechercher un logement dans le secteur privé? (pas HLM)
- Quels documents pour mon dossier de location ?
- Comment faire une demande de logement social? (HLM)

3. Je m'installe dans mon logement :

- Contrat de location, comment ça marche?
- Comment se passent l'état des lieux et le dépôt de garantie?
- Assurance logement, c'est quoi?
- Quels fournisseurs d'accès?



1. Définition du mot logement :

Un logement est un lieu où l'on vit, cela peut être :

- un appartement
- une maison
- un foyer
- une résidence
- un logement social



2. Je trouve un logement à louer :

Comment calculer le prix du loyer ?

En général, mon loyer ne doit pas dépasser 1/3 de mes revenus.

Par exemple, si je gagne 1500€, je peux payer un loyer de 500€

$$\frac{1500}{3} = 500$$

Parfois, je peux avoir des aides de la Caf pour payer mon logement (voir la fiche Falc sur la Caf)

Cela dépend de mes revenus (somme d'argent que je gagne chaque mois) et du nombre de personnes qui habitent dans le logement



2. Je trouve un logement à louer :

Comment rechercher un logement dans le secteur privé ?

Pour chercher un logement, je peux :

- demander aux agences immobilières dans le secteur où je veux habiter
- chercher sur les sites des agences immobilières
- chercher sur des sites internet ou applications d'annonces de particuliers



Quand je vois un logement qui m'intéresse, je prends rendez-vous **pour visiter** je peux :

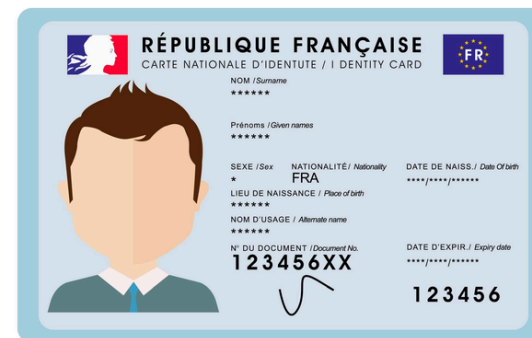
- rencontrer un professionnel à l'agence immobilière
- prendre rendez-vous sur le site internet
- prendre rendez-vous par téléphone, avec Acceo ou RogerVoice

2. Je trouve un logement à louer :

Quels documents pour mon dossier de location ?

1) Je prépare des photocopies de :

- ma carte d'identité (ou mon passeport)
- 3 derniers bulletins de salaire
- justificatif de domicile par exemple :
une facture d'électricité



LA PEPINIERE
7 rue louis le grand
75002 Paris
Siret 497 861 286 00027
Code APE 6430Z

Bulletin de paie 552
Période du 01/10/23 au 31/10/23
Règlement 31/10/23 par virement
Analytique TOM

Convention Collective : Entreprises du secteur privé du spectacle vivant

Emploi	Ouvreuse
Statut	Ouvreur
NIR	2 03 01 83 119 063 06
Temps partiel	7,25 %

libellé	base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
11 Heures Ouvreurs MONTANT BRUT	11,52		126,72	126,72
Santé				8,87
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès				0,38
Complémentaire garanties frais de santé obligatoire				1,29
Accidents du travail & maladies professionnelles				
Retraite				10,83
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée	126,72	6,900 %	8,74	2,41
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée	126,72	0,400 %	0,51	7,61
Retraite complémentaire, CEG et CET T1	126,72	4,010 %	5,08	4,37
Famille				0,19
Assurance chômage				4,20
Autres charges dues par l'employeur				0,32
Cotisations statutaires ou prévues par la convention collective				8,60
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	126,40	6,800 %	3,66	26,59
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	126,40	2,900 %	3,66	40,47
TOTAL COTISATIONS ET CONTRIB. OBLIGATOIRES			26,59	40,47
Cotisations et contributions sociales facultatives				1,52
Prévoyance, Incapacité, Invalidité, Décès, Autres				1,52
MONTANT NET SOCIAL				101,65
1 Acompte Ouvreurs	-100,13			-100,13

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 0,00

Impôt sur le revenu	base	taux non personnalisé	montant	cumul annuel
Montant net imposable			104,17	526,38
Montant net des HCHS/RTT exonérées			0,00	0,00
IMPOT SUR LE REVENU PRELEVE A LA SOURCE	104,17	0,00 %	0,00	0,00

BASE	Période	Cumul	
Heures	11,00	53,00	
Jours			
Salaire brut	126,72	640,33	

Net payé
1500,00€

Total versé par l'employeur **168,71 €**

NOUS CONTACTER

N° client : [redacted]
Identifiant internet : [redacted]

Par Internet
edf.fr
application mobile : EDF & MOI
mail : serviceclient@edf.fr

Par téléphone
Du lundi au samedi 08h 00 et jusqu'à 20h
09 69 36 66 66
(Service gratuit + prix appel)
Mon Compte Sur Serveur Vocal
09 70 83 33 33
(Service gratuit + prix appel)

Par courrier
EDF SERVICE CLIENTS TSA 20012
41875 BLOIS CEDEX 9
Urgence dépannage Electricité (Enedis)
09 726 750 92 (Service gratuit + prix appel)
Urgence dépannage Gaz (GRDF)
0 800 473 333 (Service à numéros verts)

Lieu de consommation
[redacted]

Titulaire du contrat
N° de client : [redacted]
N° de compte : [redacted]
(numéro à transmettre pour le règlement de vos factures)

Electricité "Tarif Bleu"
• Point de livraison (PDL) : [redacted]
• Référence : 05 1014
• Base

Gas naturel "Avantage Gaz"
• Point de comptage (PCE) : [redacted]
N° : [redacted]
• Contrat 2

Facture du 15/03/2019
N° : [redacted] Montant total **22,37 €**
TTC

Electricité (relevé estimé) 402,69 €
Gaz naturel (relevé estimé) 599,67 €
TVA 170,38 €
Paiements déjà effectués -1 250,37 €
Facture TTC 22,37 € Prélevé le 17/04/2019

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 25/02/2020.
- Prochaine relève Enedis vers le 25/08/2019.
- Prochaine relève GRDF vers le 25/08/2019.

Prélèvement automatique
Le montant de 22,37€ sera prélevé le 17/04/2019 sur le compte ci-dessous :
Titulaire du compte : [redacted]
Compte bancaire : [redacted]

2. Je trouve un logement à louer :

Quels documents pour mon dossier de location ?

2) Je trouve une personne qui s'engage à payer mon loyer si je n'ai plus assez d'argent

Cette personne **se porte garant ou se porte caution**

Le garant peut être :

- **un ami,**
- **quelqu'un de ma famille,**
- **ou un organisme.**

PERSONNE GARANTE



2. Je trouve un logement à louer :

Comment faire une demande de logement social ?

Un **logement social**, c'est un logement avec un **loyer modéré ou HLM**.
C'est un logement moins cher.

Je peux avoir un logement social, si je n'ai pas beaucoup de revenus.

La taille du logement dépend du nombre de personnes qui vont habiter dans le logement.

Pour faire ma demande, je vais sur le site demande-logement-social.gouv.fr

Si j'ai une carte d'invalidité, j'ai plus de chance d'avoir un logement social.



3. Je m'installe dans mon logement :

Contrat de location, comment ça marche?

Le contrat que je signe avec le propriétaire s'appelle le bail.

Sur le bail, je trouve :

- Le prix du **loyer** (somme d'argent que je dois donner chaque mois au propriétaire)
- Le prix des **charges**. Les charges servent à payer l'entretien de l'immeuble
Par exemple le gardien de l'immeuble
- **La durée** du contrat.
- Si le logement est loué **vide** (sans meuble) ou **meublé** (avec des meubles).

Quand je signe le contrat, le propriétaire me donne les clés de mon logement



3. Je m'installe dans mon logement :

Comment se passe l'état des lieux ?

Avant de **m'installer** dans mon logement, il faut regarder comment il est. **C'est l'état des lieux.** Quand je quitterai mon logement, on regardera s'il est toujours pareil.

Par exemple, on regarde si :

- les murs sont propres
- il y a des trous dans les murs
- les sols sont en bon état
- les prises électriques sont abîmées
- les fenêtres ferment bien
- les robinets d'eau fonctionnent



Pendant l'état des lieux si je remarque des choses abîmées je dois les noter dans le document qui s'appelle aussi état des lieux.

Je peux mettre des photos pour montrer ce qui est abîmé

C'est important de bien faire l'état des lieux, sinon le propriétaire pourra me faire payer pour ce qui est abîmé

3. Je m'installe dans mon logement

Le dépôt de garantie

Le propriétaire peut me demander **un dépôt de garantie**

Le dépôt de garantie, c'est de l'argent que je donne au propriétaire une seule fois quand je signe le bail.

Quand je **quitte** mon logement :

- si je n'ai pas abimé mon logement et si j'ai payé tous mes loyers le propriétaire doit **me rendre mon dépôt de garantie**
- si j'ai abimé mon logement ou si je n'ai pas payé tous les loyers le propriétaire a le **droit** de :
 - **garder mon dépôt de garantie**
 - ou si ça **ne suffit pas**, il peut me **demander plus d'argent**.



3. Je m'installe dans mon logement

Assurance logement c'est quoi ?

Je dois prendre une **assurance** pour mon logement.
C'est **obligatoire**.

Pourquoi ?

Si dans mon logement il y a :

- un incendie
- une grosse fuite d'eau
- un vol

L'assurance me donne de l'argent.



3. Je m'installe dans mon logement

Assurance logement, comment ça marche ?

Je signe le contrat avec l'assurance il est valable 1 an.

Je dois payer l'assurance tous les ans.

Je peux payer une fois par an ou chaque mois.

Je dois payer l'assurance jusqu'à ce que je quitte le logement.

L'assurance me donne une **attestation d'assurance**

L'attestation d'assurance est un papier qui prouve que j'ai payé mon assurance.

Mon propriétaire peut me demander mon attestation tous les ans.

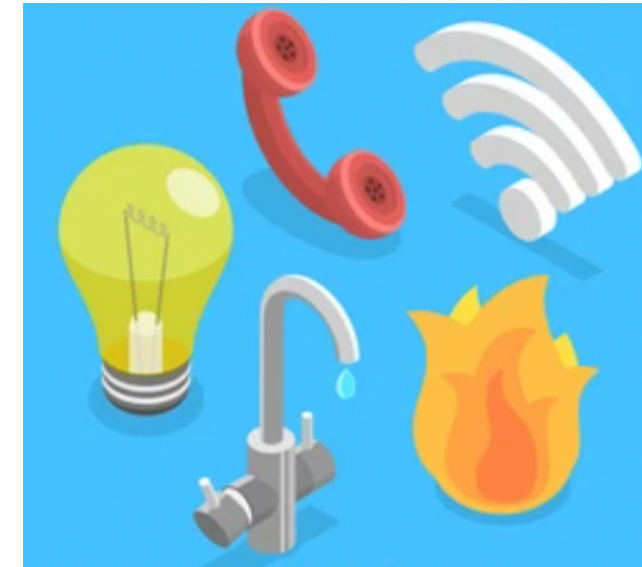


3. Je m'installe dans mon logement

Les fournisseurs d'accès

Pour :

- L'eau
- L'électricité
- Le gaz
- Le téléphone, internet



Je dois faire des contrats avec des fournisseurs d'accès.

Pour avoir de l'électricité, je peux demander un contrat par exemple à EDF.

Pour avoir une box pour le téléphone et internet, je peux demander un contrat à un des différents fournisseurs téléphoniques (Orange, ou Free, ou Bouygues, ou SFR).

Je dois payer mes factures pour tous mes fournisseurs.

Parfois, c'est le propriétaire qui s'occupe des contrats.



Info



Sens

Réseau d'actions
pour l'inclusion des personnes
sourdes et malentendantes

NOUS CONTACTER

www.infosens.fr

06 12 31 21 97

Skype: Infosens

infosens@injs-paris.fr